



IPERIA
L'INSTITUT

ASSISTANT MATERNEL LES FORMATIONS

DONNEZ DE LA VALEUR À VOS PROFILS !
LE CATALOGUE DE FORMATIONS
DES ASSISTANTS MATERNELS
DU PARTICULIER EMPLOYEUR
2012



BRANCHE PROFESSIONNELLE
**Assistants
maternels**
DU PARTICULIER
EMPLOYEUR



BIENVENUE DANS VOTRE NOUVEAU CATALOGUE DE FORMATIONS 2012

VOUS ÊTES ASSISTANT MATERNEL EMPLOYÉ PAR UN PARTICULIER EMPLOYEUR ET SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ? VOUS SOUHAITEZ SUIVRE UNE FORMATION CONTINUE OU ENTREPRENDRE UNE DÉMARCHE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ? CE CATALOGUE EST LE POINT DE DÉPART DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL.

En tant que Branche professionnelle des assistants maternels du particulier employeur, par l'intermédiaire de la Commission paritaire nationale emploi formation professionnelle (CPNEFP*), notre rôle est de définir la politique de formation et d'établir les orientations pour professionnaliser votre secteur d'activité, votre avenir.

Pour vous permettre d'évoluer dans votre métier, nous avons mandaté IPERIA l'Institut pour assurer deux missions phares : la création et le développement des outils et services de professionnalisation, le déploiement de l'offre sur l'ensemble du territoire.

Nous avons également désigné AGEFOS PME comme collecteur pour financer vos actions de formation. Notre objectif est de permettre à chacun d'accéder à une formation, une évolution professionnelle.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, de bonnes formations et de grands projets d'évolution professionnelle.

**LA BRANCHE PROFESSIONNELLE
DES ASSISTANTS MATERNELS
DU PARTICULIER EMPLOYEUR**

**La CPNEFP est composée des représentants employeurs et des représentants salariés (CFDT, CFTC, CGT, FGTA-FO, SPAMAF)*



SOMMAIRE

- P.03 > DÉCOUVREZ IPERIA L'INSTITUT
- P.07 > DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES
- P.21 > VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE
- P.24 > PASSEZ À L'ACTION

DÉCOUVREZ IPERIA L'INSTITUT

DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE VOTRE PROFESSIONNALISATION

VOUS TRAVAILLEZ POUR UN PARTICULIER EMPLOYEUR ET VOUS SOUHAITEZ ÉVOLUER DANS VOTRE MÉTIER POUR APPORTER UN SERVICE PLUS PROFESSIONNEL ? VOUS EMPLOYEZ UN ASSISTANT MATERNEL ET VOUS AIMERIEZ QU'IL SE PERFECTIONNE DANS UN DOMAINE SPÉCIFIQUE POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS ?

Depuis plus de 15 ans, IPERIA l'Institut, l'**Institut de la professionnalisation des emplois de la famille**, accompagne les salariés et leurs employeurs dans leurs démarches de formation. Grâce à une écoute attentive de tous vos besoins, nous proposons donc une offre de formation en lien avec vos attentes et avec l'évolution de vos besoins. De l'écoute au dialogue, de la présence à vos côtés à l'accompagnement et la simplification de vos démarches administratives, chaque jour, de manière flexible, nous pouvons mettre nos compétences au service de votre évolution professionnelle et d'une meilleure qualité de service.

Pour être au plus proche de vos besoins et ambitions, IPERIA l'Institut s'appuie sur un réseau d'organismes de formation labellisés et répartis sur l'ensemble du territoire. Cette proximité a pour objectif de s'adapter à vos contraintes et de répondre à vos attentes en tenant compte des réalités territoriales, de vos réalités.

Vous habitez trop loin d'un lieu de formation ? Vous avez besoin de souplesse pour partir en formation ?

Notre service de formation à distance conjugue optimisation des compétences et flexibilité du rythme de progression. Pour apprendre, à **vos** rythmes.

**NOTRE AMBITION, NOTRE MÉTIER :
DONNEZ DE LA VALEUR À VOS PROFILS.**

Synonyme d'évolution de compétences pour les salariés, de qualité de service pour l'employeur, la formation continue est la clé d'une collaboration réussie et pérenne entre le salarié et le particulier employeur. Considérablement facilitée ces dernières années, la formation continue rime désormais avec simplification administrative et prise en charge totale du financement.

LA FORMATION CONTINUE, DES DROITS ET DES AVANTAGES POUR LES SALARIÉS

**VOUS SOUHAITEZ SUIVRE
UNE FORMATION CONTINUE
POUR OPTIMISER VOS COMPÉTENCES
DANS UN DOMAINE SPÉCIFIQUE ?
BÂTIR UN PLAN DE CARRIÈRE ?
MIEUX COMPRENDRE ET RÉPONDRE
AUX BESOINS DE VOTRE EMPLOYEUR ?**

**QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET,
NOUS BÂTIRONS ENSEMBLE
LA FORMATION QUI RÉPONDRA
AU MIEUX À VOS ATTENTES ET
À CELLES DE VOTRE EMPLOYEUR.**

LA FORMATION CONTINUE POUR VOUS :

C'est un droit dont vous **bénéficiez** dès la 1^{ère} heure travaillée. C'est automatique.

Ce sont **48 heures entièrement financées** dans le cadre du plan de formation, auxquelles s'ajoute un droit individuel à la formation (**DIF**).

Pour consulter votre compteur DIF, rendez-vous sur www.ircem.com.

Votre rémunération est maintenue pendant votre formation et votre employeur n'a plus à faire l'avance de vos frais.

- Si vous vous formez durant le temps d'accueil habituel, son montant est le même que celui de votre salaire.
- Si vous vous formez hors de votre temps d'accueil, votre rémunération correspond à une allocation de formation (**DIF**).

Vos frais de vie (déplacements, hôtel, restauration) **sont également pris en charge**. C'est pratique.

Les démarches administratives concernant votre inscription sont **simplifiées à l'extrême** pour vous et votre employeur.

**LA FORMATION CONTINUE,
C'EST UN ENSEMBLE D'AVANTAGES
QUI MET EN AVANT VOS COMPÉTENCES.**

LYDIE T.

Assistante maternelle

J'ai suivi la formation « **Éveil de l'enfant** », qui a beaucoup contribué à l'enrichissement de ma pratique professionnelle. J'ai ainsi pu proposer aux enfants de nouvelles activités, tant sur le plan musical, que manuel. Les cours étaient dispensés le samedi matin, pour ne pas perturber nos journées de travail de la semaine.

Pour favoriser le développement de l'enfant et, par exemple, l'aider à s'habiller, nous avons ainsi fabriqué un grand loup avec un drap, des feutres et un marqueur. Nous avons ensuite dessiné ses vêtements (pantalon, gilet, bottes...) sur du carton, et nous les avons découpés, en fixant au dos de chaque pièce, de la bande adhésive repositionnable. Les enfants s'amuse ainsi à habiller le loup... et à en faire autant sur eux-mêmes.

Pour les salariés, comme pour les employeurs, formation rime avec évolution et adaptation... Pour preuves, ces quelques témoignages de personnes qui ont fait le choix de la formation continue avec IPERIA l'Institut.

**UN MOYEN ÉCONOMIQUE ET LUDIQUE
D'APPRENDRE EN S'AMUSANT !**

LA FORMATION CONTINUE, DES SOLUTIONS ET BÉNÉFICES POUR LES EMPLOYEURS

POUR QUE VOTRE ASSISTANT MATERNEL RÉPONDE AU MIEUX À VOS BESOINS, CEUX D'AUJOURD'HUI COMME DE DEMAIN, NOS OFFRES DE FORMATIONS LUI APPORTENT DES COMPÉTENCES QUI VISENT À VOUS OFFRIR PLUS DE BIEN-ÊTRE ET DE LIBERTÉ.

IPERIA L'INSTITUT VOUS APORTE DES SOLUTIONS SIMPLES ET DES DÉMARCHES FACILITÉES. TOUT EST SIMPLIFIÉ AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER PAS À PAS VERS LA PROFESSIONNALISATION DE VOTRE SALARIÉ.

LA FORMATION CONTINUE DE VOTRE SALARIÉ :

C'est un droit accessible pour tous les particuliers employeurs, quel que soit le temps de travail que votre salarié vous consacre.

C'est l'alliée de votre budget.

Vous n'avez plus d'avance de salaires à effectuer. C'est pratique.

La gestion administrative de votre dossier est simplifiée à l'extrême. Vous remplissez uniquement le bulletin d'inscription.

C'est simple.

Vous n'avez plus à déclarer les heures de formation de votre salarié.


Les frais de vie (déplacements, hôtel, restauration) sont remboursés dès la fin de la formation.

LA FORMATION CONTINUE C'EST EN TROIS TEMPS, TOUT SIMPLEMENT

- 1 Choisissez ensemble la formation qui vous intéresse
- 2 Déterminez les dates de formation et l'organisme qui vous conviennent (retrouver l'organisme de formation le plus proche de chez vous à la fin de ce catalogue)
- 3 Envoyez le bulletin d'inscription situé au centre du catalogue à IPERIA l'Institut ou à l'organisme de formation choisi, ou inscrivez-vous sur :

www.institut-iperia.fr

Si vous avez des questions, nous avons les réponses au :

 **N°Vert 0 800 820 920**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

VIRGINIA B.
-
Ancien particulier employeur

L'assistante maternelle à qui je confiais mon enfant m'a toujours donné satisfaction, avant ou après son départ en formation.

Mais j'avoue que c'est plutôt le regard que je portais sur elle qui a évolué. Lorsqu'elle m'a annoncé qu'elle souhaitait suivre une formation, j'ai été sensible à sa volonté de se spécialiser, d'évoluer. Je l'ai considérée sous un angle plus professionnel.

Je me souviens qu'à l'issue d'une de ses sessions de formation, les enfants avaient réalisé des jeux de manipulation avec de la farine.

ET JE PENSE QUE CELA A PU AVOIR DES CONSÉQUENCES DIRECTES ET RAPIDES SUR LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE MON FILS.

**ISABELLE
ASSISTANTE
MATERNELLE
1 TITRE PROFESSIONNEL
40 HEURES DE FORMATION CONTINUE
4 PARTICULIERS EMPLOYEURS
ET LA JOURNÉE
NE COMMENCE PLUS
À 4H00 POUR MAMAN**



DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES

VOUS ÊTES ASSISTANT MATERNEL ET SOUHAITEZ ACQUÉRIR UNE COMPÉTENCE SPÉCIFIQUE POUR RÉPONDRE AU MIEUX AUX BESOINS DE VOTRE EMPLOYEUR ? NOS MODULES DE FORMATION CONTINUE SONT CONÇUS ET MIS EN ŒUVRE POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOTRE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL.

Entièrement prises en charge, accessibles sans condition d'ancienneté, près de chez vous ou à distance, nos formations s'adaptent à vos besoins et à votre rythme de vie. Et rappelez-vous, votre rémunération est maintenue, vos compétences étendues !

BESOIN DE SOUPLESSE ? FORMEZ-VOUS À DISTANCE GRÂCE À NOTRE PLATEFORME NUMÉRIQUE. C'EST FACILE.

Obligation de présence auprès de votre employeur, rythme de travail soutenu, longues journées... Nous connaissons les réalités de vos métiers, nous y apportons des solutions. Pour vous permettre d'accéder à la formation continue, nous nous attachons, d'année en année, à rendre plus de modules accessibles en formation à distance. Vous suivez le même programme que dans un organisme de formation, mais à votre rythme, sans vous absenter pendant plusieurs jours. Les formations disponibles à distance sont identifiables par ce symbole : **FOAD**.

PROBLÈME DE MAÎTRISE INFORMATIQUE ? NOUS AVONS LA SOLUTION.

Vous souhaitez suivre une formation à distance, mais vous ne maîtrisez pas Internet, ni même l'utilisation d'un ordinateur. Pour vous permettre de suivre un enseignement à distance, nous vous proposons un accompagnement de huit heures, totalement pris en charge et non décompté de votre volume d'heures de formation.

NOUVEAUTÉS 2012 :

- > Initiation à l'anglais professionnel
- > S'initier à l'informatique et à Internet

Pour toute demande de formation à distance, contactez IPERIA l'Institut :

N°Vert 0 800 820 920

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

ou rendez-vous sur
www.institut-iperia.fr

ACCUEILLIR LES ENFANTS ET COMMUNIQUER

ACCUEILLIR DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS

40 heures / réf. AM-3

FOAD

OBJECTIF

Acquérir les étapes de développement moteur, psychologique, affectif et intellectuel de l'enfant de 0 à 3 ans.

POINTS CLÉS

Accompagner les grands apprentissages (*langage, propreté*).

Connaître et respecter les besoins fondamentaux du nourrisson et du jeune enfant : alimentation, sommeil, hygiène, relation.

Adapter les jeux selon l'âge de l'enfant.

Maîtriser les règles de sécurité.

Psychologie de l'enfant.

ACCUEILLIR DES ENFANTS DE PLUS DE TROIS ANS

24 heures / réf. AM+3

FOAD

OBJECTIF

Accueillir des enfants scolarisés.

POINTS CLÉS

Repérer les étapes de développement de l'enfant et du pré-adolescent : psychologique, intellectuel et affectif.

Adapter les activités en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant.

Assurer ou guider l'enfant dans les soins d'hygiène, de toilette et d'alimentation.

Appréhender les notions essentielles relatives à l'environnement familial pour aider l'enfant ou le pré-adolescent à trouver sa place au sein de la famille de l'assistant maternel.

ADAPTER SA COMMUNICATION AVEC L'ENFANT

24 heures / réf. AMCRE

OBJECTIF

Adapter sa communication et ses attitudes en fonction des étapes du développement de l'enfant.

POINTS CLÉS

Connaître les étapes de développement de l'enfant et sa communication avec le monde extérieur.

Appréhender le processus d'attachement et de séparation chez l'enfant.

Identifier le rôle de l'assistant maternel dans les phases d'adaptation, d'accueil et de départ.

FAVORISER LA RELATION AVEC LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE

24 heures / réf. AMRCEF

FOAD

OBJECTIF

Favoriser les échanges professionnels et harmonieux entre les enfants accueillis, leurs familles et l'assistant maternel.

POINTS CLÉS

Identifier les critères de qualité dans la relation.

Définir son espace professionnel dans son environnement familial.

Assurer la transmission des informations sur les événements de la journée.

Faire face à des difficultés de communication (*malentendus, tensions...*) et éviter les conflits.

Gérer des situations extrêmes (*drogue, alcool...*) ou délicates (*manque d'hygiène...*).



« CAPTER L'ATTENTION
D'UN ENFANT DE 3 OU DE 5 ANS
NE S'EFFECTUE PAS DE LA MÊME
FAÇON. GRÂCE À MA FORMATION,
JE SAIS M'ADAPTER À CHAQUE ÂGE »

S'OCcuper D'ENfANTS HANDICAPÉS

24 heures / réf. MIEH

FOAD

OBJECTIFS

Adapter son comportement et ses méthodes au développement de l'enfant handicapé.

Comprendre les principales caractéristiques du handicap.

POINTS CLÉS

Connaissance des handicaps physiques et mentaux.

Rôle de l'assistant maternel vis-à-vis des autres professionnels (*éducateur, orthophoniste...*).

Connaissance du matériel spécifique.

Développement de l'autonomie par des activités adaptées en fonction du handicap.

Les aspects affectifs et émotionnels liés au handicap.

Hygiène de vie et hygiène alimentaire.

INITIATION À L'ANGLAIS PROFESSIONNEL

Nouveau

40 heures / réf. MIAN

OBJECTIF

Connaître les fondamentaux de la langue anglaise pour exercer son métier.

POINTS CLÉS

Comprendre le système grammatical anglais.

Acquérir l'essentiel du vocabulaire lié à la communication avec l'enfant et à la prise de fonction (*contrat de travail, horaire...*).

PRÉPARER LES REPAS DES ENFANTS

24 heures / réf. MIPR

FOAD

OBJECTIFS

Préparer des repas variés, équilibrés et adaptés à l'âge et aux besoins de l'enfant.

Savoir échanger avec les familles sur des questions relatives à l'alimentation.

POINTS CLÉS

Accompagner l'enfant dans sa progression alimentaire.

Préparer des repas adaptés à l'âge des enfants.

Connaître les régimes alimentaires et les principaux troubles de l'alimentation (*allergie, diarrhée, constipation...*).

Appliquer les règles d'hygiène, de prévention et de sécurité.

ORGANISER DES ACTIVITÉS D'ÉVEIL ET DE LOISIRS

CONTES ET HISTOIRES À RACONTER

16 heures / réf. MICH

FOAD

OBJECTIFS

Savoir utiliser l'histoire ou le conte comme support à d'autres activités.

Savoir initier dès le plus jeune âge un rapport positif au livre.

POINTS CLÉS

Organiser la lecture du conte : installation des enfants, choix du moment...

Rechercher des contes adaptés selon l'âge de l'enfant.

Développer la mémoire et l'imagination de l'enfant.

Faire découvrir les relais lecture : bibliothèque, médiathèque.

ÉVEIL SPORTIF ET MOTRICITÉ

16 heures / réf. MISM

OBJECTIF

Mettre en place des activités permettant de découvrir son corps et ses facultés motrices.

POINTS CLÉS

Connaître le développement moteur des enfants et les activités motrices adaptées à leur âge.

Savoir utiliser les matériels adaptés ou des équipements présents au domicile.

Identifier les structures relais.

Prendre en compte le handicap.

Prévenir des risques liés à certains « sports » pratiqués à la maison.

ÉVEIL DE L'ENFANT

24 heures / réf. AMEE

FOAD

OBJECTIF

Proposer et organiser des activités ludiques qui favorisent le développement de l'enfant.

POINTS CLÉS

Adapter les jeux et jouets selon l'âge de l'enfant.

Concevoir les activités d'animation et/ou de création : dessin, activités manuelles, lecture, musique...

Connaître les lieux de loisirs (bibliothèque, ludothèque...).

ÉVEIL MUSICAL

16 heures / réf. MIEM

FOAD

OBJECTIF

Éveiller l'enfant au monde musical.

POINTS CLÉS

Acquérir les notions d'éveil musical et sonore.

Découvrir les techniques d'animation et savoir les intégrer aux activités quotidiennes.

Adapter l'activité par rapport à un handicap.

« SÉCURISER UN ENFANT,
C'EST D'ABORD SÉCURISER
SES PROPRES GESTES,
PRÉSERVER SA SANTÉ »



ASSURER LA SÉCURITÉ AU DOMICILE

**PRÉPARATION DU CERTIFICAT
DE PRÉVENTION SECOURS
INTERVENANT À DOMICILE**
24 heures / réf. MICPS

**Certificat délivré par l'Institut national
de recherche et de sécurité (INRS)**

OBJECTIFS

Contribuer à la suppression
ou à la réduction des risques professionnels.
Développer un comportement adapté
en cas de dysfonctionnement, d'incident
ou d'accident sur son lieu de travail.

POINTS CLÉS

Être acteur de la prévention en repérant
les situations à risques.
Prodiguer les premiers gestes de secours.
Informé la personne aidée ou l'entourage
familial des situations dangereuses
identifiées et proposer une solution.

**ASSURER LA SÉCURITÉ
ET LA PRÉVENTION
DES RISQUES AU DOMICILE**
40 heures / réf. AMSP
FOAD

OBJECTIFS

Obtention du certificat PSC1
(Premiers secours civiques de niveau 1).
Spécialisation sur la prévention
des dangers pour le jeune enfant au domicile.

POINTS CLÉS

Prodiguer les premiers gestes de secours.
Connaitre les dangers et les risques
de la maison selon l'âge des enfants.
Surveiller des enfants au quotidien :
« mort subite du nourrisson »,
« bébé secoué »...
Organiser et sécuriser les déplacements.
Détecter et surveiller un enfant souffrant
(déshydratation, prise de température,
prise de médicaments).

SANTÉ AU TRAVAIL
16 heures / réf. MIST
FOAD

OBJECTIF

Adopter une démarche de prévention
des risques pour sa santé.

POINTS CLÉS

Adopter les bons gestes
et les bonnes postures.
Identifier les risques professionnels
liés aux activités à domicile.
Prévenir les risques dans son
environnement professionnel
afin de mieux s'en protéger.

VOUS SOUHAITEZ PASSER VOTRE PERMIS DE CONDUIRE

**CONDUIRE EST UNE NÉCESSITÉ
POUR VOTRE ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE,
MAIS VOUS N'AVEZ PAS
LE PERMIS DE CONDUIRE ?**

**DANS LE CADRE DE LA FORMATION
CONTINUE, NOUS VOUS PERMETTONS
D'OBTENIR UN FINANCEMENT
DE 40 HEURES DE CODE
DE LA ROUTE ET 40 HEURES
DE CONDUITE AUPRÈS D'UNE ÉCOLE
DE CONDUITE PARTENAIRE.**

LA DÉMARCHE EST SIMPLE :

- Votre employeur doit nous faire parvenir une lettre de motivation indiquant tous les besoins professionnels ;
- Vous devez suivre un module de formation préalable de 24 heures « **Transporter des personnes en toute sécurité** ».

Si vous êtes déjà titulaire du permis de conduire, mais que vous souhaitez renforcer vos compétences ou les adapter aux types de personnes transportées, vous pouvez suivre le module de 16 heures « **Renforcer ses compétences pour transporter des personnes** ».

Son contenu est identique au module « Transporter des personnes en toute sécurité », à l'exception des tests d'évaluation de code et de conduite. A l'issue de cette formation, un volume d'heures de conduite est financé pour perfectionner votre conduite. **Ça roule tout seul.**

**Vous souhaitez en savoir plus sur
le financement du permis de conduire ?
Contactez-nous au :**

N°Vert 0 800 820 920
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.institut-iperia.fr

CORINNE H.

*A suivi la formation
«Transporter des personnes
en toute sécurité »*

Je suis assistante maternelle et j'accueille à mon domicile 4 enfants âgés de 6 mois à 3 ans. N'étant pas titulaire du permis de conduire, je me heurte quotidiennement à des problèmes pratiques que je souhaite aujourd'hui résoudre. Impossible pour moi, par exemple, de conduire le petit de 6 mois au jardin d'enfants ou Bérengère, 2 ans, à la ludothèque !

Pour pallier cette carence, mon employeur m'a proposé de suivre la formation « **Transporter des personnes en toute sécurité** », qui me permet de préparer mon permis de conduire dans le cadre de la formation continue. Pour ce faire, il a juste eu à écrire un courrier à IPERIA l'Institut, démontrant l'importance de l'obtention du permis de conduire pour l'exercice de mes fonctions.

Après accord de l'Institut, j'ai suivi trois jours de formation intensive, où un moniteur chevronné et pédagogue, nous a sensibilisées à l'importance de la conduite et à la sécurité, notamment lorsque l'on est amenée, comme c'est mon cas, à transporter des enfants.

Il nous a ensuite remis une attestation évaluant les heures de conduite dont nous aurions besoin pour obtenir notre cher sésame. En possession de cette preuve, je peux désormais m'inscrire dans une école de conduite agréée par IPERIA l'Institut. La Branche professionnelle dont je dépends prend alors en charge 40 heures de code et 40 heures de conduite.

**UN SACRÉ COUP DE POUCE POUR ÉVOLUER DANS MON MÉTIER...
ET DANS LA VIE !**

PRÉVENIR LES SITUATIONS DIFFICILES

ACCOMPAGNEMENT À LA SÉPARATION

24 heures / réf. **MIAS**

OBJECTIF

Gérer les temps de séparation, au quotidien et dans les situations exceptionnelles.

POINTS CLÉS

Les **processus** d'attachement et de séparation dans le développement de l'enfant.

La **séparation** au quotidien.

Les **séparations** liées à des événements spécifiques (*divorce, maladie, rupture d'un accueil, perte d'un parent*).

GESTION DU STRESS ET RELAXATION

16 heures / réf. **MISR**

OBJECTIFS

Repérer la notion de stress dans son activité.

Savoir gérer au quotidien les influences négatives du stress.

POINTS CLÉS

Connaître les manifestations, symptômes et conséquences du stress pour soi et son entourage familial et professionnel.

Identifier les agents « stresseurs » afin de favoriser leur contrôle.

Mettre en pratique des techniques de relaxation utilisables au quotidien.

PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES

16 heures / réf. **MIPSS**

OBJECTIFS

Développer une écoute de soi pour mieux écouter l'autre.

Prévenir les malentendus en identifiant les limites entre vie privée et vie professionnelle.

POINTS CLÉS

Connaître son rythme et adapter ses activités pour se préserver.

Être à l'écoute de soi et des autres pour déceler les difficultés.

Faire le bilan de son état d'esprit après une intervention.

GÉRER LES SITUATIONS DIFFICILES DE L'ENFANT

24 heures / réf. **AMGSD**

OBJECTIF

Accompagner l'enfant à traverser les situations difficiles (*divorce, deuil, déménagement, naissance, adoption...*).

POINTS CLÉS

Savoir repérer les changements chez l'enfant et déceler les situations difficiles.

Comprendre les angoisses et le ressenti de l'enfant.

Dialoguer avec les parents sans outrepasser les limites déontologiques.

GÉRER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

S'INITIER À L'INFORMATIQUE ET À INTERNET

Nouveau

20 heures / réf. **MIIN**

FOAD

OBJECTIF

Savoir utiliser les nouvelles technologies.

POINTS CLÉS

Découvrir l'outil informatique
(ordinateur, souris, clé USB, CD-Rom...).

Utiliser les principales fonctionnalités
d'un navigateur Internet.

S'initier au fonctionnement de
la messagerie électronique (courriel).

Pouvoir accompagner les enfants
et les adultes à l'utilisation des outils
informatiques.

TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

16 heures / réf. **AMTG**

OBJECTIF

Apprendre à passer d'une organisation
individuelle à une organisation collective.

POINTS CLÉS

Identifier les compétences
et les aptitudes pour travailler ensemble.

Organiser un projet collectif
en fonction des compétences, des souhaits
et des disponibilités de chacun.

Connaître les règles légales, de sécurité
et de responsabilité dans le cas
de projet collectif.

ADOPTER UNE DÉMARCHE EFFICACE POUR TROUVER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS

20 heures / réf. **MIME**

FOAD

OBJECTIFS

Adopter une démarche active pour
développer son activité professionnelle
auprès de nouveaux employeurs.

Se faire connaître et reconnaître
comme professionnel.

POINTS CLÉS

Savoir valoriser son expérience
professionnelle et ses projets personnels.

Utiliser des supports et dispositifs existants
(CV, e-portfolio, carte de visite, sites de
recherche d'emploi ou de mise en relation...).

Préparer des campagnes de recherche
d'emploi dans son environnement proche.

Préparer une situation d'entretien
d'embauche chez un particulier.

AMÉLIORER SA PRATIQUE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

40 heures / réf. **MIFCP**

OBJECTIF

Maîtriser le français oral et écrit
dans son environnement professionnel.

POINTS CLÉS

Évaluer et situer ses acquis
en français professionnel.

Comprendre des consignes orales et écrites.

Rendre compte de son activité par écrit.

Communiquer avec son employeur et gérer
des situations variées.

Je m'engage à verser l'allocation de formation (*formation en dehors du temps d'accueil des enfants*) et/ou maintenir la rémunération de mon assistant maternel pendant la totalité de sa formation.

Je serai remboursé par AGEFOS PME selon les critères de prise en charge en vigueur. Mon assistant maternel travaille pour d'autres employeurs, je certifie, avoir pris contact avec eux afin qu'il(s) autorise(nt) son départ en formation.

Attention ! Seule la personne déclarée en tant qu'employeur auprès de l'Urssaf, ou du centre national Pajemploi est habilitée à signer le présent document. La signature par une autre personne entraîne la nullité de la demande d'inscription.

Je soussigné M^{me}/M, certifie avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de gestion du présent document, autorise AGEFOS PME Nord Picardie à régler directement les heures de formation à l'organisme de formation, à me rembourser des salaires et frais annexes à la formation par virement sur mon compte, certifie avoir connaissance que je dois pouvoir justifier de la réalité des dépenses de repas, de déplacement et/ou d'hôtel et certifie avoir pris connaissance et accepté que l'IRCEM Prévoyance procédera pour mon compte à la déclaration et au paiement des cotisations et contributions, dues auprès de l'Urssaf pour le temps de formation.

Date

Signature de l'employeur facilitateur

Signature de l'assistant maternel

PARTICULIER EMPLOYEUR, VOUS N'AVEZ PAS À EFFECTUER DE DÉCLARATION AUPRÈS DE L'URSSAF OU DU CENTRE PAJEMPLOI, POUR LES HEURES EFFECTUÉES PENDANT LA FORMATION. LA DÉCLARATION SERA EFFECTUÉE PAR L'IRCEM PRÉVOYANCE (LIRE LE TEXTE EN ROUGE PAGE 4, CADRE D).

« les données collectées sont obligatoires pour permettre la gestion de la formation. Ces données font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de la formation dont le responsable est l'Institut FEPEM de l'emploi familial. Les destinataires sont l'Institut FEPEM de l'emploi familial, AGEFOS PME et l'IRCEM Prévoyance et les organismes de formation. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 dite « Informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à IPERIA l'Institut, une marque de l'Institut FEPEM de l'emploi familial - BP 136 - 61004 Alençon. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ».

Par ailleurs, vous êtes susceptibles de recevoir des offres et/ou des compléments d'information émanant des destinataires des données pour des formations analogues à celles auxquelles vous vous êtes inscrits. Si vous ne souhaitez pas recevoir de telles offres ou informations, cochez la case ci-contre.

EMPLOYEUR

SALARIÉ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GESTION

L'employeur s'engage

- > à verser au salarié le salaire ou l'allocation de formation
- > à rembourser au salarié les frais annexes le cas échéant
- > à ne pas demander le financement à un autre OPCA (*Organisme Paritaire Collecteur Agréé*),
- > à tenir à disposition d'AGEFOS PME les pièces justificatives (*frais de restauration, d'hôtel et de transport*) et à se soumettre aux contrôles pouvant être réalisés,
- > à tenir à disposition d'AGEFOS PME les justificatifs de rémunération des heures de formation,
- > à informer AGEFOS PME et l'organisme de formation de toute suspension (*maladie, maternité, congé parental...*) ou rupture du contrat de travail ou arrêt de l'action de formation,
- > à respecter l'ensemble des dispositions relatives à la convention collective du secteur, ainsi que les dispositions légales relatives au droit du travail.

AGEFOS PME s'engage

- > à vérifier la conformité de l'action de formation et déterminer le montant du financement accordé,
- > à régler les heures de formation effectivement suivies par l'assistant maternel dans le respect des dispositions du Code du travail,
- > à mettre à la disposition des employeurs toute information relative aux dispositifs de formation, notamment l'accord formation du 21 septembre 2006.

PLANNING DE VOTRE ASSISTANT MATERNEL

**TABLEAU À COMPLÉTER PAR L'EMPLOYEUR FACILITATEUR POUR LE COMPTE DES AUTRES EMPLOYEURS
ET UNIQUEMENT DANS LE CAS OÙ LES HEURES DE FORMATION SONT PRISES
SUR LE TEMPS D'ACCUEIL DES ENFANTS**

En cas d'absence de votre assistant maternel pendant la formation, ce document nous permet de calculer son taux de rémunération.

JOUR DE LA FORMATION	EMPLOYEUR FACILITATEUR	AUTRES EMPLOYEURS			
		N°1	N°2	N°3	N°4
	HORAIRES D'ACCUEIL	HORAIRES D'ACCUEIL	HORAIRES D'ACCUEIL	HORAIRES D'ACCUEIL	HORAIRES D'ACCUEIL
<i>EXEMPLE POUR 1 ENFANT 15/03/2012</i>		8H00 À 16H30 TOTAL : 8H30	7H00 À 14H00 TOTAL : 7H00		
<i>OU</i>					
<i>EXEMPLE POUR PLUSIEURS ENFANTS (FRATRIE) 15/03/2012</i>	7H00 À 18H00 11H30 À 13H30 16H30 À 19H00 TOTAL : 15H30				
..... / /					
..... / /					
..... / /					
..... / /					
..... / /					
..... / /					
..... / /					
..... / /					
..... / /					
..... / /					
TOTAL D'HEURES D'ACCUEIL	D3	D3	D3	D3	D3

Je soussigné(e) M
EMPLOYEUR FACILITATEUR de l'assistant(e) maternel(le)
atteste sur l'honneur les informations ci-dessus
Date Signature de l'employeur facilitateur

NOTICE

CADRE D - INFORMATIONS OBLIGATOIRES POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

ATTENTION : Si la formation a lieu pendant le temps d'accueil des enfants, la rémunération pendant la formation est soumise à cotisations et contributions sociales. L'IRCEM Prévoyance procédera pour votre compte à la déclaration et au paiement de ces cotisations et contributions afférentes au temps de formation auprès de l'Urssaf. Vous n'avez pas de démarche à effectuer auprès de l'Urssaf ni auprès du centre national Pajemploi, pour le temps de formation de votre assistant maternel.

> Cadre du départ en formation

D1 L'employeur facilitateur doit indiquer le nombre d'heures de formation suivi dans le cadre du **PLAN** et/ou du **DIF**.

Si la formation a lieu sur le temps d'accueil des enfants :

D2 L'employeur facilitateur doit notifier le salaire horaire net de l'assistant maternel pour chaque employeur.

D3 Page 3 du document : un planning de votre assistant maternel est obligatoire dans le cas où des heures de formation sont utilisées sur le temps d'accueil des enfants. Vous reporterez le total des heures d'accueil pour chaque employeur à la page 1 dans chaque case **D3**. En cas d'absence de votre assistant maternel pendant la formation, ces informations nous permettent de calculer son taux de rémunération.

Pour info :

Le nombre d'heures de formation utilisé dans le cadre du **DIF** hors temps d'accueil doit être rémunéré à l'assistant maternel sous la forme d'une allocation de formation forfaitisée à 3,35 € de l'heure * (Nbre d'heures de formation x 3,35 €). Seules les heures de formation effectivement réalisées donnent lieu au versement de l'allocation de formation.

* Ce montant est susceptible d'évoluer en cas d'augmentation du SMIC.

> Élément de remboursement au forfait des frais annexes à la formation

Les pièces justificatives sont à tenir à disposition d'AGEFOS PME (frais de restauration, de transport et/ou d'hôtel).

D4 Le nombre total de kilomètres à parcourir correspond à la distance entre le lieu d'habitation du salarié et le lieu de la formation, aller/retour, à multiplier par le nombre de jours de formation.

Exemple de calcul :

Lieu d'habitation ALENÇON (61),

lieu de la formation LE MANS (72)

Nombre de kilomètres aller /retour : 104 km

Nombre de jours de formation :

5 jours x 104 km = 520 km

Le remboursement s'effectuera sur la base d'un forfait

(0,536 € du kilomètre)** quel que soit le moyen de transport utilisé.

Le déjeuner se justifie lorsque la formation se déroule sur la journée entière.

Le dîner est justifié dans le cadre d'un hébergement à l'hôtel.

La nuit d'hôtel peut se justifier (exemples non exhaustifs) :

> si la formation se déroule sur 2 jours consécutifs,

> si l'organisme de formation se situe à plus de 250 km aller du domicile de votre assistant maternel.

Le remboursement des frais annexes à la formation sera subordonné à la réalisation effective de la formation.

> AGEFOS PME informera le particulier employeur et le salarié des différents éléments remboursés.

** Montant indicatif susceptible d'évoluer en cours d'année.

Le bulletin d'inscription n'est pas à remplir :

> Si l'action choisie ne figure pas dans le catalogue de la Branche professionnelle, dans ce cas utiliser l'imprimé « Action hors catalogue » ou contactez AGEFOS PME au 0 825 077 078 (0,15 € /mn) qui vous confirmera votre prise en charge.

> Si l'action choisie est une formation à distance, contactez IPERIA l'Institut au 0 800 820 920 (appel gratuit depuis un fixe).

CADRE A - EMPLOYEUR FACILITATEUR* DECLARÉ

L'ensemble des informations doit être obligatoirement complété.

> La copie de l'agrément délivré par le Conseil Général de votre département doit vous être transmise par votre assistant maternel.

> La copie du dernier bulletin de salaire de Pajemploi doit vous être transmise par votre assistant maternel.

> **Le relevé d'identité bancaire (RIB) est obligatoire même si votre assistant maternel a déjà suivi une formation.**

Le Nom et Prénom indiqués dans le Cadre A doivent être identiques au Nom et Prénom indiqués sur le bulletin de salaire Pajemploi.

* Employeur qui porte le projet de formation de l'assistant maternel.

CADRE B - ASSISTANT MATERNEL

L'ensemble des informations doit être obligatoirement complété.

Le numéro IRCEM peut être connu par votre assistant maternel au 0 980 980 990 en précisant à l'opératrice son Nom, Prénom et n° de sécurité sociale.

Le passeport de formation a été remis à votre assistant maternel si celui-ci a déjà suivi une formation.

Son numéro est unique et votre assistant maternel doit être en mesure de vous le communiquer.

CADRE C - FORMATION

C1 Sur le catalogue papier, vous trouverez l'intitulé, la référence et le nombre d'heures de la formation choisie. Sur notre portail de la professionnalisation www.institut-iperia.fr, vous trouverez l'intitulé, la référence et le nombre d'heures de formation, le calendrier, le lieu et le nom de l'organisme choisi.

« INTERNET EST DEVENU INDISPENSABLE POUR DÉVELOPPER MON RÉSEAU PROFESSIONNEL »

GÉRER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

**ORGANISER SON ACTIVITÉ
PROFESSIONNELLE AUPRÈS
DE PLUSIEURS EMPLOYEURS**
20 heures / réf. **MIGAP**
FOAD

OBJECTIF

Organiser et administrer ses activités auprès de plusieurs employeurs.

POINTS CLÉS

Créer son planning en utilisant les outils informatiques.

Optimiser son temps de travail.

Travailler son projet de développement d'activité et son réseau.

**PROPOSER DES ACTIVITÉS
À MOINDRE COÛT**
20 heures / réf. **MIRE**

OBJECTIF

Identifier de nouvelles possibilités de loisirs au domicile de l'employeur et aux abords en fonction des ressources disponibles.

POINTS CLÉS

Savoir proposer des activités variées.

Utiliser les ressources alimentaires (*jardin...*) et matérielles (*utilisation de vieux draps pour des marionnettes...*) disponibles.

Connaître les différents réseaux d'activités existant dans le secteur proche de l'employeur.

LAILA

ASSISTANTE MATERNELLE

1 TITRE PROFESSIONNEL
40 HEURES DE FORMATION CONTINUE
3 PARTICULIERS EMPLOYEURS

6 MARMOTS EPANOUIS



VALORISEZ VOTRE EXPÉRIENCE

**VOUS EXERCEZ VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES
ET VOUS SOUHAITEZ LA VALORISER ? VOUS RECHERCHER DE NOUVEAUX EMPLOYEURS ?
VOUS SOUHAITEZ SUIVRE UNE FORMATION EN PHASE AVEC VOS AMBITIONS PERSONNELLES
ET PROFESSIONNELLES ? VOICI DES OUTILS POUR VALORISER VOTRE EXPÉRIENCE.**

LE PASSEPORT FORMATION, VOTRE PASSEPORT POUR L'AVENIR

A l'issue de votre premier module de formation, vous recevrez votre « **Passeport formation** ».

Il attestera de vos nouvelles compétences professionnelles acquises lors de chaque nouvelle formation. Il vous permettra de faire valoir vos démarches de formation, destinées notamment à faire reconnaître votre expérience.

C'est un support précieux pour convaincre vos futurs employeurs de votre détermination et de votre professionnalisme.

Un passeport pour votre avenir.

LE e-PORTFOLIO : VOTRE CV EN LIGNE

Pour valoriser vos expériences et compétences, mettre en avant un trait de votre personnalité en lien avec votre emploi, le e-portfolio est un véritable atout, **un CV en ligne** répondant aux normes européennes.

Grâce à lui et à la plateforme qui l'accompagne, vous pouvez échanger en temps réel avec d'autres salariés, avec vos formateurs et vos employeurs d'aujourd'hui et demain. C'est une fenêtre ouverte sur le secteur de l'emploi entre particuliers. **Votre chemin professionnel.**

Créez dès à présent votre e-portfolio sur
www.institut-iperia.fr

LA VAE : UNE VOIE VERS UN DIPLÔME RECONNU

VOUS TRAVAILLEZ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES COMME ASSISTANT MATERNEL ET VOUS SOUHAITEZ VALORISER VOS EXPÉRIENCES POUR QU'ELLES SOIENT PRISES EN COMPTE PAR VOS EMPLOYEURS OU FUTURS EMPLOYEURS.


Vous pouvez obtenir un diplôme de niveau V (équivalent CAP), reconnu par votre Branche professionnelle et votre convention collective, grâce à la VAE : **la validation des acquis de l'expérience**. Pensé et conçu pour répondre aux spécificités de votre métier, votre diplôme témoigne de votre expertise et de votre savoir-faire.

LE TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU V « ASSISTANT MATERNEL / GARDE D'ENFANTS » VOUS PERMET D'ACCOMPAGNER DES ENFANTS DEPUIS LA NAISSANCE JUSQU'À LA SCOLARITÉ, DANS LES ÉTAPES DE LA VIE QUOTIDIENNE.

POUR ENTREPRENDRE UNE DÉMARCHÉ DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE, VOUS DEVEZ RÉUNIR UNE CONDITION PRÉALABLE :

- Avoir travaillé pendant 3 ans et au moins 3 000 heures,
 - Cela au cours des 5 dernières années,
 - Et dans le métier visé par le diplôme.
- Si c'est votre cas, la VAE vous attend !**

Contactez-nous pour recevoir votre dossier de recevabilité au :

 **N°Vert 0 800 820 920**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.institut-iperia.fr

LA VAE : UNE MARCHÉ À SUIVRE

EN CAS DE RECEVABILITÉ DE VOTRE DEMANDE, UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT DE 24 HEURES VOUS EST PROPOSÉ POUR CONSTITUER VOTRE LIVRET DE PRATIQUES.

Une fois votre livret de pratiques constitué, il sera examiné par un jury de certification. Vous devrez alors le soutenir, démontrer votre professionnalisme et votre motivation.

Si vous avez des questions, IPERIA l'Institut et ses organismes de formation labellisés sont à vos côtés du début à la fin de votre démarche pour veiller à l'obtention de votre diplôme, à **votre avenir**.



PASSEZ À L'ACTION

POUR SIMPLIFIER VOS RECHERCHES ET VOUS PERMETTRE DE GAGNER DU TEMPS, NOUS AVONS RÉPERTORIÉ L'ENSEMBLE DES LIEUX DE FORMATION, AINSI QUE LES COORDONNÉES DES ORGANISMES PROCHES DE CHEZ VOUS ET PROPOSANT DES FORMATIONS ADAPTÉES À VOTRE MÉTIER.

N'oubliez pas que plusieurs modules peuvent également être dispensés à distance.

Pour passer le permis de conduire, entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience, ou participer au module « Repas de fêtes et réceptions familiales », vous devez vous inscrire directement auprès d'IPERIA l'Institut.

Retrouvez aussi toutes les dates et lieux de formation sur :

www.institut-iperia.fr

ou au



APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LIEUX DE FORMATION ORGANISMES À CONTACTER COORDONNÉES

ALSACE

SCHILTIGHEIM	ALAJI	17 Rue du Bois de la Champelle - 54500 VANDOEUVRE	03 83 57 58 32
SCHILTIGHEIM	IFCAAD	12 Rue Jean Monnet - BP 45 Cedex - 67311 SCHILTIGHEIM	03 88 18 61 31
SAVERNE, STRASBOURG	INFA ALSACE	76 Rue de la Plaine des Bouchers - 67100 STRASBOURG	03 88 24 75 24
MULHOUSE	HOMNEO SOCIAL ET SANTÉ - S2B	32 Rue Victor Schoelcher - 68057 MULHOUSE Cedex 2	03 89 33 08 68
MULHOUSE	IRFA EST MULHOUSE	61 Allée Glück - BP 2027 - 68058 MULHOUSE CEDEX	03 89 43 99 50
MULHOUSE	SAS REFERENCE	13 Rue des Coquelicots - 67550 STRASBOURG VENDENHEIM	03 88 59 45 35

AQUITAINE

CHAMPCEVINEL	CFP CHAMPCEVINEL	Route de Paris Jarijoux - 24750 CHAMPCEVINEL	05 53 45 40 70
MONTPON MENESTEROL, PERIGUEUX	GRETA DE DORDOGNE	80 Rue Victor Hugo - BP 1085 - 24001 PERIGUEUX Cedex	05 53 02 17 69
ARCACHON	AFEC ARCACHON	35 Cours Tartas - 33120 ARCACHON	05 56 83 82 79
BORDEAUX, AGEN, DAX	AFEC BORDEAUX	211 Boulevard J.j. Bosc - 33800 BORDEAUX	05 57 35 44 53
TALENCE	GRETA BORDEAUX TERTIAIRE	Centre du Tertiaire - 109 Rue Camille Pelletan - 33400 TALENCE	05 57 35 10 96
BORDEAUX, PAREMPUYRE, TALENCE	GRETA DE BORDEAUX - EFMS	Lycée Alfred Kastler 1 Rue de l'Université - 33400 TALENCE	05 56 04 65 33
GRADIGNAN	INFA AQUITAINE	Hôtel de Beausoleil - Chemin du Plantey - 33170 GRADIGNAN	05 57 96 12 30
BORDEAUX	RESEAU GIRONDIN PETITE ENFANCE	Université Victor Segalen Bordeaux 2 3 Ter Place de la Victoire - 33076 BORDEAUX CEDEX	05 57 57 19 65
MONT DE MARSAN	GRETA DES LANDES CENTRE SANITAIRE ET SOCIAL	Lycée Robert Wlérick - 6 Rue Jean Macé - 40000 MONT DE MARSAN	05 58 75 78 90
VILLENEUVE SUR LOT, AGEN	GRETA AGENAIS ET VAL DE GARONNE	Rue Ejea de Los Caballeros - BP 307 - 47200 MARMANDE Cedex	05 53 76 02 54
BAYONNE, PAU	AFEC BAYONNE	84 B Avenue de la Légion Tchèque - 64100 BAYONNE	05 59 59 08 44
PAU, ORTHEZ, OLORON STE MARIE, MOURENX, MORLAAS	GRETA BEARN SOULE	3 bis avenue Nitot - BP 1505 - 64015 PAU CEDEX	05 59 84 15 07
ST JEAN PIED DE PORT, BAYONNE, CAMBO LES BAINS, ST JEAN DE LUZ	GRETA PAYS BASQUE	18 Avenue Maréchal Soult - 64100 BAYONNE	05 59 52 25 25
BIARRITZ	APSP	30 Bis Rue Pétricot - 64200 BIARRITZ	05 59 22 20 24

AUVERGNE

MONTLUCON	AFORMAC 03	22 Place du 11 Novembre - 03100 MONTLUCON	04 70 08 70 90
MOULINS	CROIX ROUGE FRANCAISE	20 Rue du Vert Galant - BP 30401 - 03004 MOULINS CEDEX	04 70 48 20 30
MONTLUCON, MOULINS, VICHY	GRETA NORD ALLIER	Lycée Jean Monnet - 39 Place Jules Ferry BP 89 - 03403 YZEURE CEDEX	04 70 46 99 00
AURILLAC	AFORMAC CANTAL AURILLAC	113 Avenue du Général Leclerc - 15000 AURILLAC	04 71 64 59 65
AURILLAC, LE PUY EN VELAY	INFA AUVERGNE BOURGOGNE LIMOUSIN	Délégation de la Haute Loire - 10 Boulevard de la République 43000 LE PUY EN VELAY	04 71 05 65 38
LE PUY EN VELAY	ASF AUVERGNE	75 Boulevard François Mitterrand 63041 CLERMONT FERRAND CEDEX 01	04 73 43 76 86
CLERMONT FERRAND	AFORMAC 63	37 Boulevard Aristide-briand - 63000 CLERMONT FERRAND	04 73 34 35 21
LIMOGES	GRETA HAUTE VIENNE	6 Rue Paul Dérignac - Lycée Turgot - 87031 LIMOGES CEDEX	05 55 12 31 31

BASSE-NORMANDIE

MALTOT	IRED MALTOT	Le Château - 14930 MALTOT	02 31 26 94 98
LES MOUTIERS EN CINGLAIS	MFR LA BAGOTIERE	Château de la Bagotière - 14220 LES MOUTIERS EN CINGLAIS	02 31 27 94 94
VIRE	MFR VIRE	La Florie - Route de Pont Farcy - 14500 VIRE	02 31 68 01 05
CHERBOURG OCTEVILLE, SAINT LO	AFTAM	Pôle Promotion Sociale Basse Normandie 108 rue Bellevue - 50000 ST LO	02 33 77 47 20
ST SAUVEUR LENDELIN, URVILLE MFR SAINT SAUVEUR LENDELIN NACQUEVILLE, VALOGNES		Route de la Rondehaye - BP 12 - 50490 ST SAUVEUR LENDELIN	02 33 07 72 61
DAMIGNY, L'AIGLE, LUCE, MORTAGNE AU PERCHE, ST LO, CAEN	IRFA EVOLUTION	Pôle Universitaire de Montfoulon - 61250 DAMIGNY	02 33 29 83 00
ARGENTAN	MFR ARGENTAN	73 Route de Mauvaisville - 61200 ARGENTAN	02 33 35 75 76

BOURGOGNE

BEAUNE, DIJON	GRETA 21	20 Boulevard Voltaire - BP 93312 - 21000 DIJON	03 80 24 83 27
DIJON, BEAUNE, CHATILLON SUR SEINE, MARSANNAY LA COTE, MONTBARD	INFA BOURGOGNE	21 bis rue Jean Desveaux - 58000 NEVERS	03 86 93 05 05
MACON	AEFTI 71	25 Rue Mathieu - 71000 MACON	03 85 38 15 86
LE-CREUSOT, LOUHANS, MACON	IRFA BOURGOGNE	Département Pazzapa - Le Dionysos 3 rue Jean Monnet - 21300 CHENOVE	03 80 30 52 50
TONNERRE, AVALLON	GRETA AVALLON TONNERRE	31 Rue des Fusains - BP 87 - 89200 AVALLON	03 86 34 18 66
NEVERS	GRETA LOIRE MORVAN	9 Boulevard Saint Exupéry - BP 60501 - 58005 NEVERS CEDEX	03 86 59 74 59

BRETAGNE

DINAN, LAMBALLE, ST BRIEUC	AREP CÔTES D'ARMOR	63 Rue Mouëxigné - BP 20511 - 22400 LAMBALLE	02 96 31 18 40
DINAN QUEVERT	CLPS DINAN	Espace Atlante - 7 Rue de la Violette - 22100 DINAN QUEVERT	02 96 85 86 30
LANNION	CLPS LANNION	6 Avenue Pierre Marzin - 22300 LANNION	02 96 46 38 09
ST BRIEUC	CLPS SAINT BRIEUC	3 Ter Rue Jules Vallès - 22000 ST BRIEUC	02 96 58 04 16
BREST	CLPS BREST	370 Rue Alain Colas - BP 42317 - 29223 BREST CEDEX 2	02 98 46 38 11
QUIMPER	CLPS QUIMPER	4 rue Etienne Perchec - 29000 QUIMPER	02 98 10 11 49
BREST, MORLAIX	GRETA BRETAGNE OCCIDENTALE	5 rue Ile de Bréhat - BP 81414 - 29000 QUIMPER	02 98 88 60 87
ERGUE GABERIC	MFR POUILLAN SUR MER	2 Route Park Ar Menez - 29100 POUILLAN SUR MER	02 98 74 04 01
FOUGERES	AREP FOUGERES	Parc de Montaibert - 35300 FOUGERES	02 99 17 22 40
RENNES	AREP PAYS DE RENNES	190 Avenue du Général George Patton Cs 50623 - 35706 RENNES CEDEX 7	02 99 84 29 60
ST MALO	AREP PAYS DE SAINT MALO	7-9 Rue Roger Salengro - 35400 ST MALO	02 99 82 82 34
RENNES	CLPS RENNES	5 Rue Léon Berthault - Zi Route de Lorient BP 81649 - 35016 RENNES Cedex	02 99 14 50 00
SAINT-MALO	CLPS SAINT MALO	Zac du Mottais Ouest - Rue des Petits Bois - 35400 ST MALO	02 99 20 62 20
AURAY, LORIENT, PLESCOP	AGORA FORMATION CONTINUE	65 Rue Beauvais - 56100 LORIENT	02 97 21 96 96
LORIENT, LOCMINE, MUZILLAC, VANNES	ARCADES FORMATION	Pôles Formations Sanitaires et Sociales - 7 rue des Montagnes BP 40732 - 56107 LORIENT CEDEX	02 97 87 65 03
ST JACUT LES PINS	AREP DE L'ISSAT	26 rue du Châtelet - BP 80502 - 35600 REDON	02 97 26 14 37
PLOERMEL	CLPS VANNES	Bâtiment Acanthe - Zone Industrielle Prat 16 Avenue Edouard Michelin - 56037 VANNES	02 97 47 88 64
MOREAC	LOCMINÉ-FORMATION	Bod'Avel - 56500 MOREAC	02 97 60 04 79

CENTRE

BOURGES, CHARTRES, CHATEAUROUX, ORLEANS, BLOIS	FORMA SANTE STRUCTURE	5 Avenue Dauphine - 45100 ORLEANS	02 38 56 93 52
BOURGES, CHALETTE SUR LOING, OLIVET, BLOIS	IFCAS	11/21 Rue de la Bergeresse - 45160 OLIVET	02 38 55 11 77
CHATEAUDUN, DREUX, LUCE, NOGENT LE ROTROU	IRFA EVOLUTION	Pôle Universitaire de Montfoulon - 61250 DAMIGNY	02 33 29 83 00
LE COUDRAY, OLIVET	VIA FORMATION	Maison de la Formation - Résidence du Stade 72600 MAMERS	02 43 97 88 42
CHATEAUROUX, ISSOUDUN	GRETA DE L'INDRE	27 Bd Blaise Pascal - BP 569 - 36019 CHATEAUROUX CEDEX	02 54 08 20 80
ST PIERRE DES CORPS, TOURS	CISPEO - CENTRE DE FORMATION DE TOURAINE	22 rue Viollet Le Duc - 37000 TOURS	02 47 66 12 91
MONTOIRE SUR LE LOIR	LEAP SAINTE-CÉCILE	Centre Formation Professionnelle Continu 12 Rue Saint Laurent - 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR	02 54 72 64 29
BLOIS, ORLÉANS, LUCÉ	AFEC LOIR ET CHER	11 Rue du 19 Mars 1962 - 41000 BLOIS	02 54 78 78 41

CHAMPAGNE-ARDENNE

CHARLEVILLE MEZIERES	ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS	1 rue du Coëtlosquet - 57000 METZ	03 87 69 04 87
BAR SUR AUBE, ROMILLY SUR SEINE, TROYE	GRETA DE L'AUBE	30 Avenue du Général Leclerc - Servipôle 10200 BAR SUR AUBE	03 25 27 43 56
TROYES, CHAUMONT, REIMS	IRTS CHAMPAGNE-ARDENNE	8 Rue Joliot Curie - 51100 REIMS	03 26 06 22 88
CHAUMONT, ST DIZIER	GRETA HAUTE MARNE	47 Avenue Ashton Under Line - 52000 CHAUMONT	03 25 32 24 82
BOURBONNE LES BAINS	IRFA BOURGOGNE	Département Pazzapa - Le Dionysos 3 rue Jean Monnet - 21300 CHENOVE	03 80 30 52 50
REIMS	CREF REIMS	9 bis avenue du Général Bonaparte - 51100 REIMS	03 26 06 22 35
CHALONS EN CHAMPAGNE, EPERNAY, VITRY LE FRANCOIS	GRETA DES PAYS CHAMPENOIS	220 Avenue du Général Sarrail 51100 CHALONS EN CHAMPAGNE	03 26 65 35 09

DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER

ABYMES	IODE	79 Zone Commerciale le Pérou - Petit Pérou 97139 LES ABYMES	05 90 90 35 11
ST DENIS DE LA REUNION, ST PIERRE	ARIANE FORMATION	8 Rue Laferrière - 97400 SAINT DENIS DE LA REUNION	02 62 96 00 59
ETANG SALE LES HAUTS, LE TAMPON, ST JOSEPH, ST PIERRE	CEMEA REUNION	43 Ruelle Magnan - Champ Fleuri BP 808 - 97476 SAINT DENIS DE LA REUNION CEDEX	02 62 21 76 39

FRANCHE-COMTÉ

PONTARLIER, SAINTE SUZANNE, VESOUL, CHAMPAGNOLE, DOLE, LONS LE SAUNIER, ST CLAUDE, BELFORT	INFA FRANCHE-COMTE	Direction Régionale - 1 Rue Marcel Aymé - 39100 DOLE	03 84 82 66 97
BESANCON, MORTEAU, ORNANS, PONTARLIER, GRAY, VEZOUL, DOLE, LONS LE SAUNIER, POLIGNY, BELFORT	IRFA BOURGOGNE	Département Pazzapa - Le Dionysos 3 rue Jean Monnet - 21300 CHENOVE	03 80 30 52 50
MANDEURE	MFR DU PAYS DE MONTBELIARD	18 Rue du Pont - BP 17 - 25350 MANDEURE	03 81 30 01 02
HERICOURT, LUXEUIL AIR	SAS REFERENCE	13 Rue des Coquelicots - 67550 STRASBOURG VENDENHEIM	03 88 59 45 35
MORRE	MAISON FAMILIALE RURALE	11 rue des Planches - 25660 MORRE	03 81 81 33 14

HAUTE-NORMANDIE

BREUILPONT	HERMES CONSULTANTS	8 Allée des Marronniers - 27640 BREUILPONT	02 32 29 96 26
BERNAY	MFR BERNAY	199 Rue du Bouffey - 27300 BERNAY	02 32 43 09 77
ROUTOT	MFREO	20-22 Avenue du Général de Gaulle - 27350 ROUTOT	02 32 57 31 73
ARQUES LA BATAILLE, ST VALERY EN CAUX	MAISON FAMILIALE RURALE	6 Rue Nationale - BP 46 - 76460 ST VALERY EN CAUX	02 35 97 06 88
ROUEN	MFREO DES DEUX RIVIERES	12 Rue de l'Aubette - ZA des deux rivières - 76000 ROUEN	02 35 08 21 61
ROUEN	ADEP	65 Rue Orbe - 76000 ROUEN	02 35 07 19 70

ILE-DE-FRANCE

CROSNE, NANTERRE, L'ILE SAINT DENIS, IVRY SUR SEINE	INSTEP	153 Avenue Jean Lolive - 93695 PANTIN	01 48 40 99 80
BOULOGNE BILLANCOURT, PARIS	1901 FORMATION	6 Avenue du Maréchal Juin - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	09 54 20 47 99
BOULOGNE BILLANCOURT, PARIS	ABC PUERICULTURE	82 bis Avenue E Vaillant - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	01 41 10 88 21
ASNIERES SUR SEINE	AFO	29 Rue Georges Guynemer - 92600 ASNIERES SUR SEINE	01 46 88 70 16
ASNIERES SUR SEINE	INSTITUT DE RESSOURCES EN INTERVENTION SOCIALE	6 Bis Rue Denis Papin - 92600 ASNIERES SUR SEINE	01 47 90 62 85
PARIS	AFTAM	Pôle Promotion Sociale Basse Normandie 108 rue Bellevue - 50000 ST LO	02 33 77 47 20
PARIS	AGEFEN ETABLISSEMENT C2M FORMATIONS	2 Rue de la Durance - 75012 PARIS	01 43 07 57 02
PARIS	ARITAS FORMATION	11 Rue de Moscou - 75008 PARIS	01 42 93 48 82
PARIS	ASSOFAC PARIS	30 Rue de Cambrai - 75019 PARIS	01 53 35 85 20
PARIS, SAINT DENIS	FIDE 93	(3ème Étage) 17 Boulevard de la Libération - 93200 ST DENIS	01 48 09 92 84
PARIS	IFAP	67 Boulevard Lannes - 75116 PARIS	01 75 44 90 91
PARIS	INSTITUT DE FORMATION MELUSINE	138 Boulevard Murat - 75016 PARIS	01 42 15 20 10
SAVIGNY LE TEMPLE	REBONDIR	Rue de Rougeau - Boîte N° 41 - Cidex 25 - 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	01 64 19 33 86
MONTREUIL SOUS BOIS	PLANETE ENFANCE	4 Rue Girard - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS	01 49 88 43 69
ST MAUR DES FOSSES	AFEC PARIS	6 Rue de la Pierre Levée - 75011 PARIS	01 53 36 88 44
VITRY SUR SEINE	ALEF	14 Rue Germain Pinson - 94400 VITRY SUR SEINE	01 45 73 23 32
BOISSY SAINT LEGER	ALFA PLURIFORMATION	Z.A. Les Hautes Varennes - 4 Allée des Coquelicots BP 50078 - 94472 BOISSY SAINT LEGER Cedex	01 45 10 06 20
VILLENEUVE SAINT GEORGES	ANIMATION 94	1 Rue Moutier - 94190 VILLENEUVE ST GEORGES	01 56 32 20 50
GENTILLY	BRIGITTE CROFF CONSEIL ET ASSOCIES	47 Avenue Paul Vaillant-Couturier - 94250 GENTILLY	01 45 47 34 16
ARGENTEUIL	AFEC CERGY	10 Rue de la Grande Ourse - 95000 CERGY	01 30 75 00 49
POISSY	AFEC POISSY	42 Boulevard Victor Hugo - 78300 POISSY	01 30 65 06 36
BOBIGNY	ALTEANA FORMATION	16 Avenue Paul Eluard - 93000 BOBIGNY	01 41 50 56 60
NOGENT SUR MARNE	INFA ILE-DE-FRANCE	5 à 9 Rue Anquetil - 94736 NOGENT SUR MARNE	01 45 14 64 67

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CARCASSONNE, NARBONNE	IRFA SUD CARCASSONNE	103 Rue Trivalle - 11000 CARCASSONNE	04 68 11 42 30
NIMES	IRFA SUD NIMES	40 avenue Segquier - 30000 NIMES	04 66 76 38 38
BEZIERS, CLERMONT L'HERAULT, ECLIPSE GROUPE EI LUNEL, MONTPELLIER		Le Fontbelle - 22 Rue des Chasseurs - Cs 35023 34076 MONTPELLIER CEDEX 3	04 67 60 26 23
BEZIERS	CORPS COMMUNICATION	136 Rue Auguste Renoir - 34500 BEZIERS	04 67 49 16 09
CASTRIES, LUNEL	FONDESPIERRE RESSOURCES HUMAINES	291 Chemin de Fondespierre - 34160 CASTRIES	04 67 70 52 40
PERPIGNAN	INFA LANGUEDOC ROUSSILLON	200 Rue Louis Delaunay - 66000 PERPIGNAN	04 68 56 38 51
PERPIGNAN	IRFA SUD PERPIGNAN	1 Avenue Paul Dejean - 66000 PERPIGNAN	04 68 68 39 80

LIMOUSIN

BRIVE	GRETA CORREZE SUD	6 Bd Henry de Jouvenel - BP 409 - 19100 BRIVE CEDEX	05 55 88 25 76
TULLE	GRETA HAUTE CORREZE	28 Avenue de Ventadour - 19300 EGLETONS	05 55 95 03 72
BRIVE LA GAILLARDE, GUERET, LIMOGES	IGL	45 Rue Turgot - 87000 LIMOGES	05 55 32 32 59
GUERET	CFPPA DE LA CREUSE	Le Chaussadis - 23150 AHUN	05 55 81 48 90

LORRAINE

VANDOEUVRE, VERDUN, METZ, EPINAL	ALAJI	17 Rue du Bois de la Champelle - 54500 VANDOEUVRE	03 83 57 58 32
LUNEVILLE	GRETA DE LUNEVILLE	6 rue du Coq - Zone des Faièneries - 54300 LUNEVILLE	03 83 73 03 51
LONGLAVILLE, LONGWY, METZ, EPINAL	INFA LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE	Centre de Formation - 9 Rue Claude Chappe - 57070 METZ	03 87 51 97 01
COMMERCY, HADOL, SAULXURES SUR MOSELOTTE, ST DIE DES VOSGES	MFR DES VOSGES	5 Quartier Magdeleine - 88000 EPINAL	03 29 82 56 45
METZ	ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS	1 rue du Coëtlosquet - 57000 METZ	03 87 69 04 87
FREYMING-MERLEBACH, SCHOENECK, ST AVOLD,	GRETA DU BASSIN HOULLER LORRAIN	2 Rue du Maréchal Ney - BP 156 - 57150 CREUTZWALD	03 87 29 69 00
GUENANGE	GRETA MOSELLE NORD	Lycée Julie Daubié - Rue Joffre - 57120 ROMBAS	03 87 67 91 10
POUXEUX, REMIREMONT, VAGNEY	GRETA DES HAUTES VOSGES	13 Rue de l'Épinette - BP 20160 - 88204 REMIREMONT	03 29 62 53 56

MIDI-PYRÉNÉES

MANE	MFR DE MANE	35 Avenue du Couserans - 31260 MANE	05 61 90 50 84
FOIX	GRETA DE L'ARIEGE	Boulevard Capdeville - BP 70319 - 09003 FOIX CEDEX	05 61 02 89 89
FOIX	IRFA SUD FOIX	7 avenue de Lérida - 09000 FOIX	05 61 65 29 99
RODEZ, CAHORS	GRETA QUERCY ROUERGUE	5 avenue Maréchal Joffre - 12000 RODEZ	02 98 29 29 86
ONET LE CHATEAU	IRFA SUD ONET LE CHATEAU	11 Route de Séverac - 12850 ONET LE CHÂTEAU	05 65 42 37 72
AUCH	AFIP FORMATION PYRENEES BIGORRE	9 Boulevard du Martinet - 65000 TARBES	05 62 38 43 38
AUCH	GRETA DE GASCOGNE	97 Boulevard Sadi Carnot - BP 10235 - 32004 AUCH CEDEX	05 42 54 00 00
COLOGNE	MAISON FAMILIALE RURALE	La Bourdette - 32430 COLOGNE	05 62 06 87 33
RAMONVILLE ST AGNE	ADRAR	2 Rue Irène Joliot Curie - Parc Technologique du Canal 31520 RAMONVILLE ST AGNE	05 62 19 20 80
ST GAUDENS	GRETA COMMINGES ET LUCHONNAIS	44 Rue Michel Talazac - BP 10695 - 31800 ST GAUDENS	05 62 00 95 70
TOULOUSE	INSTITUT REGIONAL DE FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE	Croix-rouge Française - 71 Chemin des Capelles - 31300 TOULOUSE	05 61 31 56 67
TOULOUSE, TARBES, LE SEQUESTRE	INSTITUT SAINT-SIMON ARSEAA	Avenue du Général de Croutte - 31100 TOULOUSE	05 61 19 09 49
TARBES	ADRAR	2 Rue Irène Joliot Curie - Parc Technologique du Canal 31520 RAMONVILLE ST AGNE	05 62 19 20 80
TARBES	INFA MIDI PYRENEES	78 Rue Brauhauban - 65000 TARBES	05 61 14 02 29
CAHORS	IRFA SUD MONTAUBAN	1 Rue du Château - Place Charles Capéran - 82000 MONTAUBAN	05 63 66 81 73
LE MONTAT	LPA CAHORS-LE MONTAT	'Iacoste' - 46090 LE MONTAT	05 65 21 03 67
ALBI, CASTRE	IRFA SUD ALBI	6 Rue Taine - 81000 ALBI	05 63 38 93 08
ALBI, GAILLAC, PEYREGOUX	MFR BEL ASPECT	Route de Lisle sur Tarn - 81600 GAILLAC	05 63 81 21 50
MONTAUBAN	IRFA SUD MONTAUBAN	1 Rue du Château - Place Charles Capéran - 82000 MONTAUBAN	05 63 66 81 73
TARBES	GRETA DES HAUTES PYRENEES	17 Rue du Comminges - BP 1634 - 65016 TARBES	05 62 53 14 14
MONTAUBAN	GRETA DE TARN ET GARONNE	12 Avenue du Général Sarraill - BP 793 - 82013 MONTAUBAN CEDEX	05 63 91 64 50
MILLAU	GRETA SUD AVEYRON	13 Rue Jean Moulin - BP 415 - 12104 MILLAU	05 65 61 46 00
TOULOUSE, FOIX	IRFA SUD TOULOUSE	33 Route de Bayonne - 31000 TOULOUSE	05 34 44 10 30

NORD-PAS-DE-CALAIS

DOUAI, SAINT POL SUR MER, VALENCIENNES, VILLENEUVE D'ASCQ, CALAIS	CREFO	17/19 rue Denis Papin - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	03 28 80 99 80
DECHY, ARRAS, BETHUNE, LENS	CROIX ROUGE FRANCAISE	Route de Cambrai - 59187 DECHY	03 27 99 11 11
VILLENEUVE D'ASCQ	FORMA'MED	Park Plaza - 21 A Avenue de l'Harmonie - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	03 20 64 54 76
VILLENEUVE D'ASCQ, BETHUNE, LENS	HAUTS DE FRANCE PRESTATIONS	110 Rue St Pry - BP 30141 - 62403 BETHUNE Cedex	03 21 57 30 30
CAMBRAI, SOCX, AVESNES	MSA SERVICES FORMATION	BP 59716 - 59716 LILLE CEDEX 09	03 20 00 20 44

PAYS DE LA LOIRE

CHATEAUBRIANT, NANTES, PONTCHATEAU, CHALLANS, FONTENAY LE COMTE, LA ROCHE SUR YON, LES SABLES D'OLONNE, ANGERS, BEAUPREAU, SAUMUR, SEGRE	ARIFTS	6 rue Georges Morel - 49045 ANGERS	02 40 75 99 05
BLAIN, SAINT PÈRE EN RETZ	CFP SAINT GABRIEL NANTES OCEAN	17 Rue Abbé Perrin - 44320 SAINT PERE EN RETZ	02 40 21 88 81
NANTES	CIFOR OUEST	2 Boulevard Jean Moulin - 44100 NANTES	02 51 80 40 40
NANTES	GRETA NANTES SERVICES	21 Boulevard Emile Romanet - BP 700417 - 44104 NANTES CEDEX 04	02 40 14 55 00
SAINT NAZAIRE	LYCEE TECHNIQUE SAINTE-ANNE	250 Boulevard Laennec - BP 337 - 44615 ST NAZAIRE CEDEX	02 40 17 12 00
NANTES	RETRAVAILLER DANS L'OUEST	8 impasse de la Belgique - Bât. B - CS 53167 - 44300 NANTES	02 40 74 25 30
CHOLET	CENTRE DE FORMATION CONTINUE LE VAL DE L'OUIN	3 au 9 Rue de la Sagesse - 79700 MAULEON	05 49 81 41 28
CHOLET	CFC JEANNE DELANOUE	11 boulevard Jeanne D'Arc - BP 60427 - 49300 CHOLET	02 41 63 74 74
CHEMILLE	CFC ROBERT D'ARBRISEL	8 place Urbain II - 49120 CHEMILLE	02 41 30 61 80
ETRICHE	LTP EDMOND MICHELET	Le Pré Neuf - 49330 ETRICHE	02 41 31 14 00
ANGERS, LE MANS	VIA FORMATION	Maison de la Formation - Résidence du Stade - 72600 MAMERS	02 43 97 88 42
MAYENNE	CFP DON BOSCO	18 Boulevard Anatole France - BP 55 - 53102 MAYENNE CEDEX	02 43 30 47 30
LAVAL	GRETA 53	80 Rue de la Dacterie - BP 91311 - 53013 LAVAL Cedex	02 43 66 87 23
LAVAL, MAYENNE, LE MANS	IRFA EVOLUTION	Pôle Universitaire de Montfoulon - 61250 DAMIGNY	02 33 29 83 00
LA FERTE BERNARD	CFPA DU TERTRE	10 Rue du Tertre - 72400 LA FERTE-BERNARD	02 43 93 04 31
COULAINES, LA FLECHE, LA SUZE SUR SARTHE, LE MANS	GRETA SARTHE CENTRE SUD	28 Rue des Grandes Courbes - 72100 LE MANS	02 43 84 04 50
ST LAURENT SUR SEVRE	VAL DE SEVRE FORMATION	Route de Saint Malo du Bois - BP 52 - 85290 ST LAURENT SUR SEVRE	02 51 64 63 12
NANTES, LE MANS	CEMEA NANTES	15 Bis Rue Allée Cdt Charcot - 44000 NANTES	02 51 86 02 60

PICARDIE

CHATEAU THIERRY, LAON, SOISSON, SAINT QUENTIN	AVENIR DEVELOPPEMENT FORMATION	4 Rue Charles Picard - 02100 ST QUENTIN	03 23 62 95 00
RIBEAUVILLE	SAS REFERENCE	13 Rue des Coquelicots - 67550 STRASBOURG VENDENHEIM	03 88 59 45 35
BEAUVAIS, CREIL, AMIENS	AFTAM	Pôle Promotion Sociale Basse Normandie 108 rue Bellevue - 50000 ST LO	02 33 77 47 20
AMIENS	OFRE	Ecopolis N 2 - 11 Avenue de la Paix - 80080 AMIENS	03 22 71 20 13

POITOU-CHARENTES

SAINTE-SOULAIN, POITIERS	ARFAD	Hôtel d'Entreprises - Parc d'Anthyllis Route de Limoges - 86340 FLEURE	05 49 30 02 09
PERIGNY, ROCHEFORT, SAINTE-SOULAIN, NIORT	IFP ATLANTIQUE	Rond Point de la République Site des 4 Chevaliers - 17180 PERIGNY	05 46 50 52 80
ST DENIS DU PIN	MFR DE SAINT DENIS DU PIN	29 rue des Tilleuls - La Jallet - 17400 ST DENIS DU PIN	05 46 32 16 16
NIORT, PARTHENAY	ARIFTS	6 rue Georges Morel - 49045 ANGERS	02 40 75 99 05
BRESSUIRE, MAULEON, MELLE, PARTHENAY	CENTRE DE FORMATION CONTINUE LE VAL DE L'OUIN	3 au 9 Rue de la Sagesse - 79700 MAULEON	05 49 81 41 28
CHAUVIGNY, GENCAY, INGRANDES	MFR INGRANDES	34 Route Nationale 10 - 86220 INGRANDES	05 49 02 62 03

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

NICE, OLLIOULES	ACOPAD NICE	6 Rue Penchienatti - 06000 NICE	04 93 62 46 47
CANNES, NICE, VILLENEUVE LOUBET, BRIGNOLES	ASSOCIATION REFLETS	2 Place Général de Gaulle Immeuble le Provençal - 06800 CAGNES SUR MER	04 93 20 66 40
CANNES	FORMALIS	Le Palais Royal - 199 Av Général Leclerc - 83700 ST RAPHAEL	04 94 51 16 36
ARLES	ACOPAD ARLES	75 Avenue de Stalingrad - 13200 ARLES	04 90 49 68 50
MARSEILLE	AFEC MARSEILLE	28 rue Raphaël - 13008 MARSEILLE	04 91 76 41 33
PELISSANNE	AXE PRO FORMATION	4 Bd Gambetta - BP 47 - 13330PELISSANNE	04 90 55 34 61
ARLES	CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE LA CCI DU PAYS D'ARLES	12 Chemin du Temple - Z.I. NORD - 13200 ARLES	04 90 99 46 00
MIRAMAS	ECLIPSE GROUPE EI	Le Fontbelle - 22 Rue des Chasseurs Cs 3502 - 334076 MONTPELLIER CEDEX 3	04 67 60 26 23
GARDANNE	FORMAFIRST	Rond Point du Lycée - 13120 GARDANNE	04 42 51 70 03
SAINT RAPHAEL, TOULON, TOURETTES	FORMALIS	Le Palais Royal - 199 Av Général Leclerc - 83700 ST RAPHAEL	04 94 51 16 36
AVIGNON	ACOPAD AVIGNON	10 Avenue Fontcouverte - 84000 AVIGNON	04 90 88 15 83
CARPENTRAS	LES CHENES FORMATION	524 Avenue du Pont des Fontaines - 84200 CARPENTRAS	04 90 63 98 71
MARSEILLE	EFGC - EMD ECOLE DE MANAGEMENT	Rue Gaston Berger - BP 516 - 13422 MARSEILLE Cedex 10	04 91 26 00 20
GAP	INITIATIVE	5 Bis Place du Champsaur - 05000 GAP	04 92 56 22 92

RHÔNE-ALPES

TOURNON SUR RHONE	VIVARAIS FORMATION	111 avenue du 8 mai 1945 - 07300 TOURNON SUR RHONE	04 75 07 14 50
VALENCE, LYON	ESSSE	20 Rue de la Claire - Cp 320 Immeuble 'le Sémaphore' - 69337 LYON CEDEX 09	04 78 64 24 09
CREST, LORJOL SUR DROME, PIERRELATTE, ROMANS SUR ISERE, ST PAUL TROIS CHATEAUX, TAIN L'HERMITAGE, VALENCE	HEBE FORMATION	64 Rue des Monts du Matin - 26300 CHATUZANGE LE GOUBET	09 52 56 57 06
ANNECY	ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS	4 Passage de la Cathédrale - 74000 ANNECY	04 50 45 13 67
ARCHAMPS	SAS REFERENCE	13 Rue des Coquelicots - 67550 STRASBOURG VENDENHEIM	03 88 59 45 35
CHAZELLES SUR LYON, FEURS, RIVE DE GIER, ROANNE, ST ETIENNE	LTP LE PUIITS DE L'AUNE	Rue Louis Blanc - BP 96 - 42110 FEURS	04 77 26 11 65
LYON	AFEC LYON	53 A Rue Saint Pierre de Vaise - 69009 LYON	04 72 53 92 82
LYON	CEFRA	11 rue Guilloud - 69003 LYON CEDEX	04 72 81 88 81
VILLEFRANCHE SUR SAONE, MONTÉLIMAR, CHAMBÉRY, VAULX-EN-VELIN, GRENOBLE	IFRA RHONE ALPES	66 Cours Tolstoï - 69627 VILLEURBANNE CEDEX	04 72 89 20 42
ST SYMPHORIEN SUR COISE	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE JEAN MONNET	Département Formation Continue 304 Bd de la Bardière - 69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE	04 78 48 42 24
LYON	LYON FORMATION	12 Place Carnot - 69002 LYON	04 78 42 30 94
VILLEURBANNE	OFELIA	30 Rue de la Baisse - 69100 VILLEURBANNE	04 37 43 12 07
GRENOBLE	CENTRE RESSOURCES AROBASE	10 Avenue Alsace-Lorraine - 38000 GRENOBLE	04 76 46 10 85
ST MARTIN D'HERES	CFP CHARMILLES	8 Rue du Tour de l'Eau - 38400 ST MARTIN D'HERES	04 76 03 74 00
VILLEURBANNE	NOVALEC SODEX FORMATION	61 Rue Antoine Primat - BP 81063 - 69613 VILLEURBANNE CEDEX	04 78 53 09 60

CONTACTS



formation@institut-iperia.fr

www.institut-iperia.fr

 **N°Vert 0 800 820 920**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



 **N°Indigo 0 825 077 078**

0,15 € TTC / MN